

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2015

ÉCONOMIE BLEUE - (N° 2964)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD67

présenté par
M. Arnaud Leroy, rapporteur

ARTICLE 5

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence (dispositions déplacées dans un article additionnel après l'article 2).